

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE****MARDI 13 MAI 2025 | L'ARCHIPEL - SION****Participation AG**Présents : 31Excusés : 58 membres et VIP

**Présents** : Andenmatten Christian, Bourban Blaise, Bouron Sebastian, Brendle Christophe, Bruchez Pierre, Brunner Jürgen, Cajoux Philippe, Claivaz Flavien, Clausen Diego, Clivaz Christophe, Constantin René, Cordonier Joseph, Dany-Cavasin Linda, Darioli Jean-Michel, Déchanez Jérôme, Dessimoz Céline, Dubuis Anne-Françoise, Duc Eric, Dussex Mathieu, Emery Georges, Evéquoze Grégoire, Menoud Sébastien, Nançois Sébastien, Pfander Vanessa, Pitteloud David, Roudit-Thurre Amélie, Teixeira Ricardo, Troillet Michel, Varone Pascal, Villé Serge, Zenhäusern Marceline (PV)

Présidente : Amélie Roudit-ThurreDurée : 18 h 05 – 19 h 05

L'ordre du jour de l'AG est le suivant :

- 1. Bienvenue, contrôle des présences**
- 2. Approbation de l'ordre du jour**
- 3. Approbation du PV AG 2024**
- 4. Rapport de la Présidente**
- 5. Présentation des comptes 2024**
- 6. Rapport de vérification et approbation des comptes**
- 7. Présentation du budget 2025**
- 8. Élections statutaires**
- 9. Divers**

**1. Bienvenue, contrôle des présences**

- 1.1 La rencontre débute par une visite des lieux de l'Archipel, tiers-lieu situé à Sion, permettant aux participant·e·s de découvrir cet espace dédié aux initiatives collaboratives et culturelles. Cette immersion a été suivie d'une conférence portant sur l'architecture et le réemploi des matériaux, mettant en lumière les enjeux actuels liés à la durabilité, à l'économie circulaire et aux pratiques innovantes dans le domaine de la construction.

L'Assemblée générale a été convoquée par e-mail en date du 16 avril 2025 (save the date transmis par courrier le 17 février 2025).

Les scrutateurs nommés sont Pierre Bruchez et Joseph Cordonier.

**2. Approbation de l'ordre du jour**

- 2.1 L'ordre du jour est approuvé sans remarque.

**3. Approbation du PV AG 2024**

- 3.1 La lecture dudit procès-verbal n'est pas demandée, ce document est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

**4. Rapport de la Présidente**

- 4.1 La présidente revient sur les principales actions menées en 2024 et souligne que l'ensemble du travail accompli a permis de construire et de renforcer les fondations de notre association.

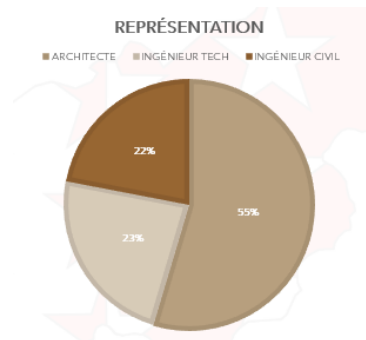
- 7 séances de comité
- Diverses séances de commissions + représentation Vice-présidente FER-Valais
- Contacts entre les membres du comité pour des échanges, des réflexions, des consultations, des validations ; ainsi que des coordinations avec les associations du milieu de la construction, les instances cantonales.
- Commission DMTE : collaboration pour sensibiliser les jeunes aux métiers (visites de chantiers, parts d'expérience)
- eConstruction, suivi du projet
- Formation des apprentis et relève, Plavenir, Your Challenge
- Commission DMTE, séance annuelle
- Réponses aux consultations et lois, révision de la loi sur les constructions
- Listes permanentes (révision ordonnance)
- Informations et communications aux membres

Quelques actions menées conjointement avec constructionvalais

- Membre du comité
- Commission Lobby Valais, Berne
- Commission Marchés Publics
- Commission énergie + Centre de compétence
- Rénovation, transition énergétique
- eConstruction, eBadges
- Révision des lois, des ordonnances
- Parler d'une seule voix pour la promotion des métiers de la construction

L'Association compte à fin mars 2025 282 membres.

Les professions sont représentées selon le graphique suivant :



Les statistiques et tendances des entreprises affiliées à la caisse des allocations familiales (CAFIA) ainsi que la masse salariale sont présentées.

## 5. Présentation des comptes 2024

5.1 Blaise Bourban, trésorier donne lecture des comptes d'exploitation.

Résultats 2024		
Produits	CHF	133'876.-
Charges	CHF	117'229.-
<b>Bénéfice</b>	<b>CHF</b>	<b>16'647.-</b>
Bilan	CHF	216'331.-

## 6. Rapport de vérification et approbation des comptes

6.1 Le rapport de l'organe de contrôle est rédigé par Michel Troillet et Jérôme Déchanez. Lecture dudit rapport est donnée par Michel Troillet. Sur la base des vérifications effectuées, il est proposé à l'Assemblée d'approuver les comptes 2024 tels que présentés et d'en donner décharge au comité et aux vérificateurs.

L'assemblée approuve les comptes à l'unanimité et donne décharge au comité.

## 7. Présentation du budget 2025

7.1 Le budget proposé pour l'exercice 2025 est le suivant :

Budget 2025		
Produits	CHF	135'000.-
Charges	CHF	133'350.-
<b>Bénéfice</b>	<b>CHF</b>	<b>1'650.-</b>

Le budget n'étant sujet à aucune question ou remarque, il est accepté à l'unanimité.

## 8. Élections statutaires

8.1 La composition du comité reste inchangée.  
Les vérificateurs des comptes sont également reconduits dans leur fonction.

### Composition du comité

<b>Amélie Roduit-Thurre, architecte HES</b>	Présidente
<b>Diego Clausen, architecte EPF/SIA</b>	Vice-président
<b>Stéphane Moix, ingénieur en génie rural EPF</b>	Vice-président
<b>Blaise Bourban, ingénieur EPF/SIA CVS</b>	Trésorier
<b>Linda Dany Cavasin, ingénieure civil ETH</b>	Membre
<b>Mathieu Dussex, électricien diplômé MF E</b>	Membre
<b>François Meyer, architecte FAS SIA</b>	Membre
<b>Ricardo Teixeira, ingénieur civil EPF</b>	Membre
<b>À définir, ingénieur civil</b>	Membre

L'assemblée donne décharge au comité pour entreprendre les démarches en vue de la recherche d'un nouveau membre afin de pourvoir le poste vacant au sein du comité. Cette décision est adoptée à l'unanimité.

## 9. Divers

9.1 Paroles à nos invités

- Céline Dessimoz, 1<sup>ère</sup> Vice-présidente du Grand-Conseil, aborde la Loi sur les constructions, en particulier la composition de la commission des constructions. Les préoccupations liées aux pratiques de construction, tant dans la manière de construire que dans le choix des matériaux sont également évoquées. Elle souligne le rôle important des acteurs du secteur et insiste sur la nécessité de tendre vers une économie circulaire, rappelant que près de 70 % des matériaux issus de démolitions sont aujourd'hui recyclés.
- Christophe Clivaz, Conseiller national, revient pour sa part sur la modification de la Loi sur la protection de l'environnement. Il mentionne notamment les enjeux liés au soutien à la rénovation, ainsi que la suppression du Programme Bâtiments, qu'il regrette au vu de son efficacité et des résultats probants obtenus jusqu'ici.
- Flavien Claivaz, directeur de la FER-Valais, indique que celle-ci offre des possibilités de conseil en matière de droit du travail ainsi qu'un appui en matière de représentation à Berne. Il rappelle que l'objectif est de faire entendre la voix de l'économie romande directement auprès des décideurs fédéraux.

La parole n'étant plus demandée, la Présidente remercie le comité pour son soutien et son engagement tout au long de l'année.

Les participants sont invités à partager un cocktail dinatoire.